

Les Montagnes du Jura

Chiffres Clés

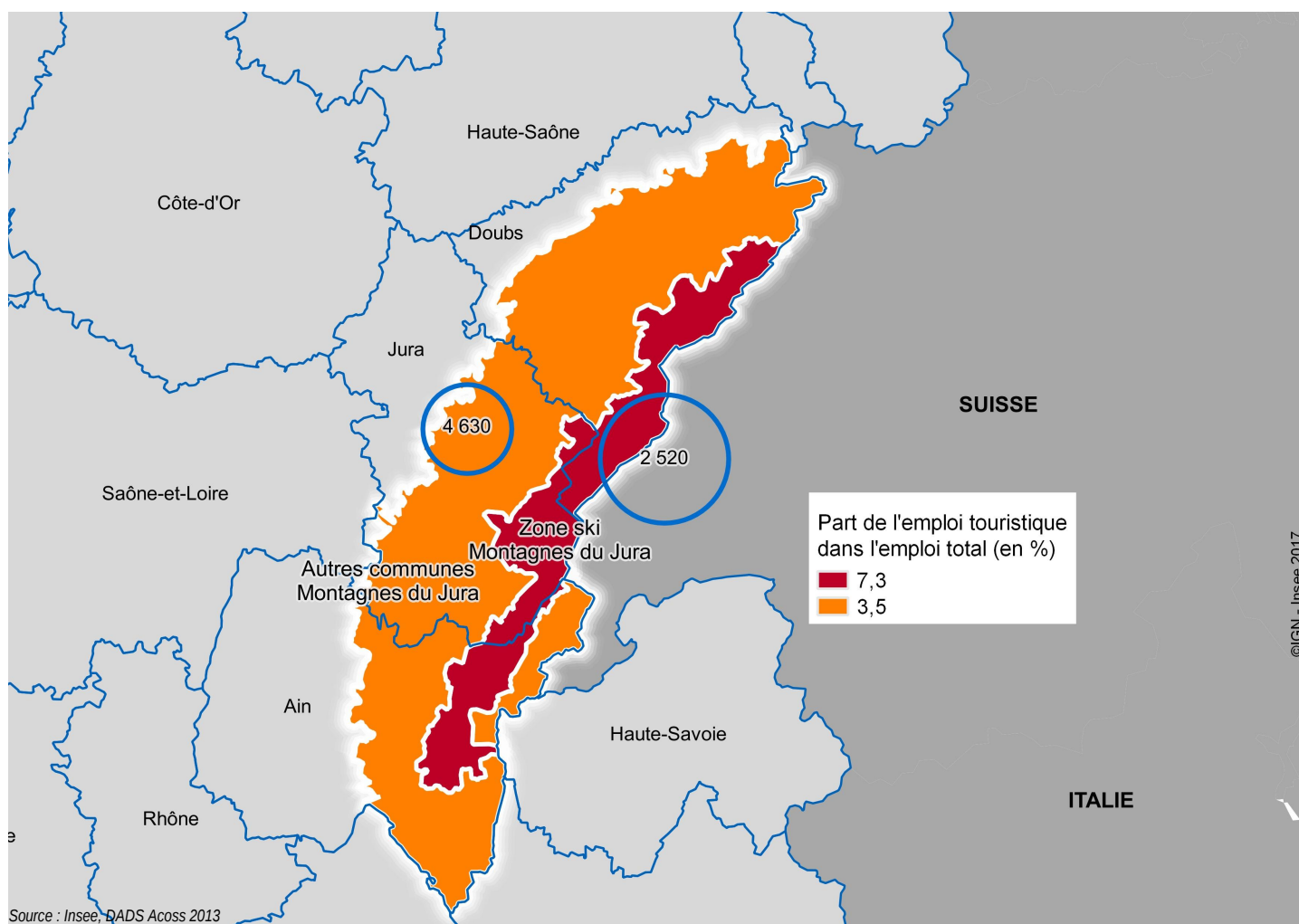
- 7 150 emplois liés à la présence de touristes
- 4,3 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 6 150
- Emploi maximum (juillet) : 8 950

La fréquentation touristique génère en moyenne annuelle 7 150 emplois dans les Montagnes du Jura en 2013. Ils représentent 4,3 % de l'emploi total de la zone, soit

davantage qu'en moyenne régionale et métropolitaine (respectivement 2,9 % et 3,9 % de l'emploi total). Avec un pic de 8 950 emplois atteint en juillet, et un creux de 6 150 en janvier, la saisonnalité de l'emploi touristique dans le département est relativement peu marquée. Cette saisonnalité est encore plus faible dans la zone de ski du Jura, caractérisée par deux pics d'activité : 2 760 emplois en février et 2 960 en juillet-août. En zone ski, les 2 520

emplois induits par la fréquentation touristique en moyenne annuelle représentent 7,3 % de l'emploi total. Les activités d'hébergement et celles liées au sport et aux loisirs ont un poids particulièrement important dans l'économie locale. Les deux tiers de l'emploi lié à la présence de touristes sont localisés hors de la zone ski, mais ceux-ci pèsent moins dans l'emploi total du territoire (3,5 % de l'emploi total).

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans les Montagnes du Jura

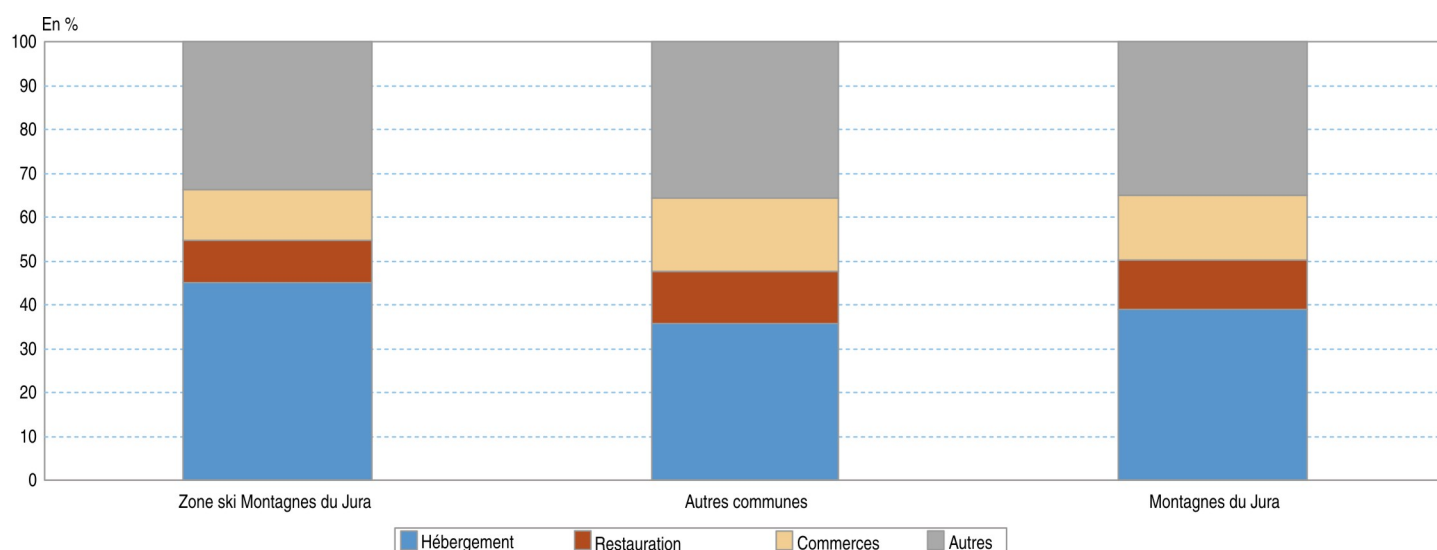


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura

Zone touristique	Zone ski Montagnes du Jura	Autres communes Montagnes du Jura	Montagnes du Jura
Emploi touristique mensuel moyen	2 520	4 630	7 150
Part dans l'emploi total de la zone (%)	7,3	3,5	4,3
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	35	65	100
Emploi minimum	2 140	3 600	6 150
Emploi maximum	2 960	5 990	8 950

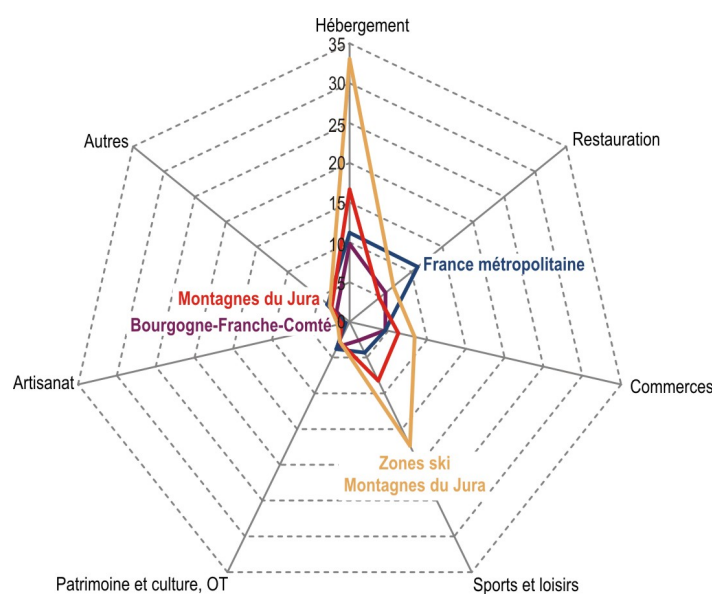
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura



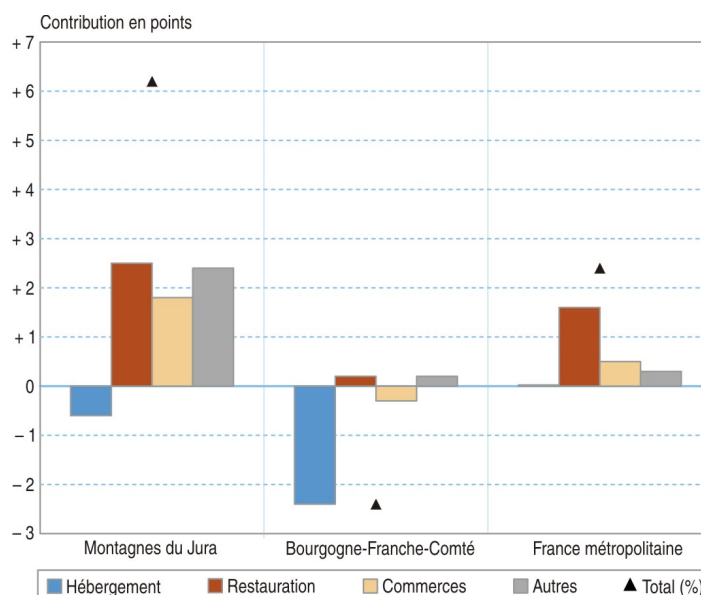
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans les Montagnes du Jura



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.